



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018





Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

L'acquisition canadienne apporte une contribution majeure aux résultats du premier semestre 2018 de Kinopolis Group

Au premier semestre 2018, grâce à l'expansion du Groupe, Kinopolis a enregistré une croissance de 38,5 % de son chiffre d'affaires et de 45,1 % du nombre de visiteurs. Le REBITDA a augmenté de 18,0 % au cours de cette période. L'intégration du groupe cinématographique canadien Landmark Cinemas, acquis en décembre 2017, se déroule comme prévu et a contribué de manière significative aux résultats du Groupe. En Europe, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie commerciale et de l'innovation produit s'est traduite par une augmentation soutenue des ventes et de l'EBITDA par visiteur, ceci dans un contexte d'une plus faible fréquentation due à une vague de chaleur exceptionnellement longue et la Coupe du monde de football.

Chiffres clés du premier semestre 2018^{1 2}:

- ★ Le **nombre de visiteurs** a augmenté de 45,1 % pour atteindre 17,1 millions, grâce à l'expansion.
- ★ Les **produits totaux** ont augmenté de 38,5 % à € 221,8 millions et les **produits provenant de la vente des tickets, des boissons et des snacks** ont même connu une hausse de 46,2 %.
- ★ L'**EBITDA³ courant⁴ (REBITDA)** a grimpé de 18,0 % pour s'établir à € 51,9 millions. Le REBITDA par visiteur a augmenté dans presque tous les pays.
- ★ Le **bénéfice courant net** a bondi de 13,6 % à € 18,7 millions.
- ★ Le **flux de trésorerie libre⁵** a augmenté de 80,3 % pour atteindre € 15,6 millions.
- ★ La **dette financière nette** s'est accrue de 36,0 %⁶ à € 305,0 millions, en partie en raison de l'acquisition des cinémas NH Bioscopen, du paiement du dividende et du programme de rachat d'actions.

Eddy Duquenne, CEO Kinopolis Group, à propos du premier semestre :

« Les résultats du premier semestre 2018 ont été fortement influencés par notre expansion. Nos récentes acquisitions, en particulier l'acquisition des cinémas Landmark au Canada et des cinémas néerlandais NH Bioscopen, ont entraîné une forte augmentation du nombre de visiteurs et des produits totaux. Si l'on fait abstraction de l'expansion, la plupart des pays européens ont connu une baisse du nombre de visiteurs en raison d'une offre de films moins porteuse au deuxième trimestre, d'une vague de chaleur exceptionnellement longue et de la Coupe du monde de football. Au cours du premier

¹ Toutes les comparaisons sont effectuées par rapport au premier semestre de 2017.

² Communiqué de presse sur la base de chiffres non audités.

³ Après élimination des opérations non courantes.

⁴ L'EBITDA n'est pas un critère reconnu dans le cadre des normes IFRS. Kinopolis Group définit ce concept en ajoutant au résultat opérationnel les amortissements comptabilisés, les réductions de valeur et les provisions, moins les reprises et utilisations éventuelles de ces mêmes postes.

⁵ Kinopolis Group définit le flux de trésorerie libre comme le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, moins les investissements d'entretien en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement et les intérêts payés.

⁶ Par rapport au 31 décembre 2017.



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

semestre, les Pays-Bas ont enregistré une augmentation de 15,0 % de leur fréquentation grâce à la poursuite de la croissance des complexes nouvellement ouverts et à l'acquisition de NH Bioscopen. En Belgique et en Espagne, la baisse a été limitée tout au long du semestre grâce à quelques films locaux à succès tels que « Gangsta », « FC De Kampioenen 3 » et « Campeones ».

La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie à trois piliers de Kinopolis et, en particulier, l'accent mis sur l'offre d'expériences haut de gamme, comme les Cosy Seats, la 4DX et le Laser ULTRA, a de nouveau entraîné une augmentation des ventes par visiteur. L'évolution des produits liés à la fois au Box Office (BO) et aux ventes In-Theatre Sales (ITS) a subi une modification importante du mix de pays après l'ajout du Canada, un marché dont le BO par visiteur est inférieur à la moyenne et dont la consommation d'ITS par visiteur est supérieure à la moyenne. Landmark Cinemas Canada représente maintenant 27,1 % des produits totaux et se classe au deuxième rang après la Belgique, avec 32,5 % des produits.

L'ajout du Canada entraîne, comme prévu, une baisse du REBITDA moyen par visiteur et une marge EBITDA plus faible, car au Canada, plus de 95 % des visiteurs sont accueillis dans des complexes loués. Hors expansion, le REBITDA par visiteur a augmenté en Europe.

Je suis très enthousiaste au sujet de notre acquisition au Canada : l'intégration se déroule comme prévu. Une nouvelle structure organisationnelle visant la mise en œuvre de notre stratégie commerciale a été mise en place et le déploiement continu de fauteuils inclinables (« recliner seats ») dans divers complexes ainsi que l'ouverture de deux nouveaux complexes ont entraîné une augmentation de la part de marché et des résultats au Canada. »

Eddy Duquenne conclut :

« Malgré le beau temps et une offre de films moins porteuse au deuxième trimestre, Kinopolis réussit à poursuivre sa croissance. Notre stratégie d'innovation et de premiumisation continue de porter ses fruits, en combinaison avec un rendement opérationnel plus élevé et une expansion réussie. Au cours de la période à venir, la mise en œuvre de notre stratégie dans l'organisation canadienne demeurera une priorité. La direction continuera également à se concentrer sur la nouvelle expansion. »



Kinepolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Chiffres clés

En millions d'€	S1 2018	S1 2017	écart %
Produits	221,8	160,1	38,5%
<i>Visiteurs ('000)</i>	<i>17 088</i>	<i>11 775</i>	<i>45,1%</i>
EBITDAR	64,2	47,5	35,2%
EBITDAR courant (REBITDAR)	65,1	48,6	34,0%
<i>Marge REBITDAR</i>	<i>29,4%</i>	<i>30,4%</i>	<i>-100 pb</i>
<i>REBITDAR / visiteur</i>	<i>3,81</i>	<i>4,13</i>	<i>-7,7%</i>
EBITDA	51,0	42,9	18,8%
EBITDA courant (REBITDA)	51,9	44,0	18,0%
<i>Marge REBITDA</i>	<i>23,4%</i>	<i>27,5%</i>	<i>-408 pb</i>
<i>REBITDA / visiteur</i>	<i>3,04</i>	<i>3,74</i>	<i>-18,7%</i>
EBIT	33,3	28,2	17,8%
EBIT courant (REBIT)	33,6	29,2	15,3%
<i>Marge REBIT</i>	<i>15,2%</i>	<i>18,2%</i>	<i>-306 pb</i>
Résultat de la période	18,9	15,8	19,8%
Résultat courant	18,7	16,4	13,6%
<i>Résultat par action (en €)</i>	<i>0,70</i>	<i>0,58</i>	<i>20,7%</i>
Flux de trésorerie libre	15,6	8,6	80,3%

En millions d'€	30/06/2018	31/12/2017	écart %
Total des actifs	643,4	721,0	-10,8%
Capitaux propres	148,3	176,4	-15,9%
Endettement financier net (EFN)	305,0	224,3	36,0%



Kinepolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

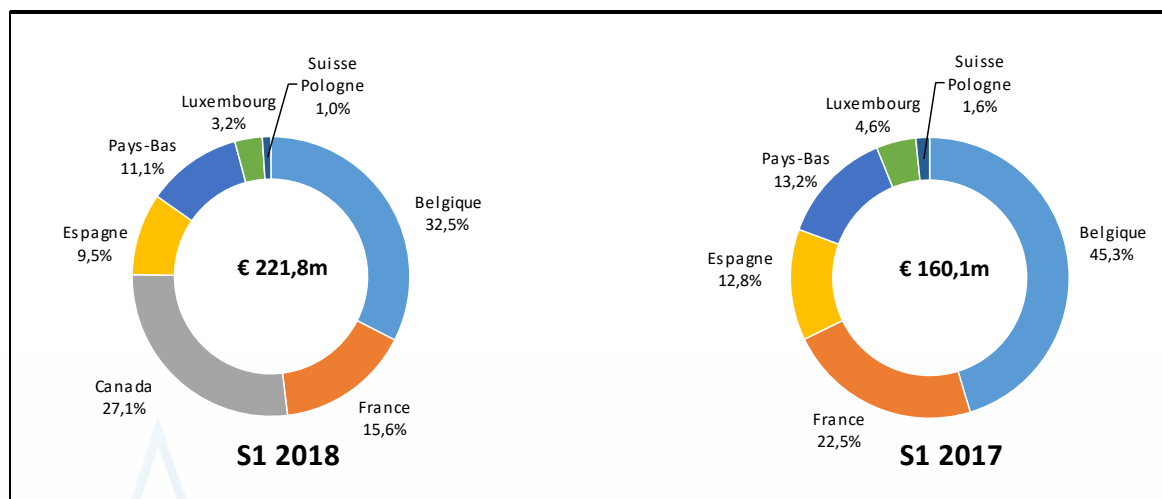
Information réglementée - 23 août 2018

Commentaire

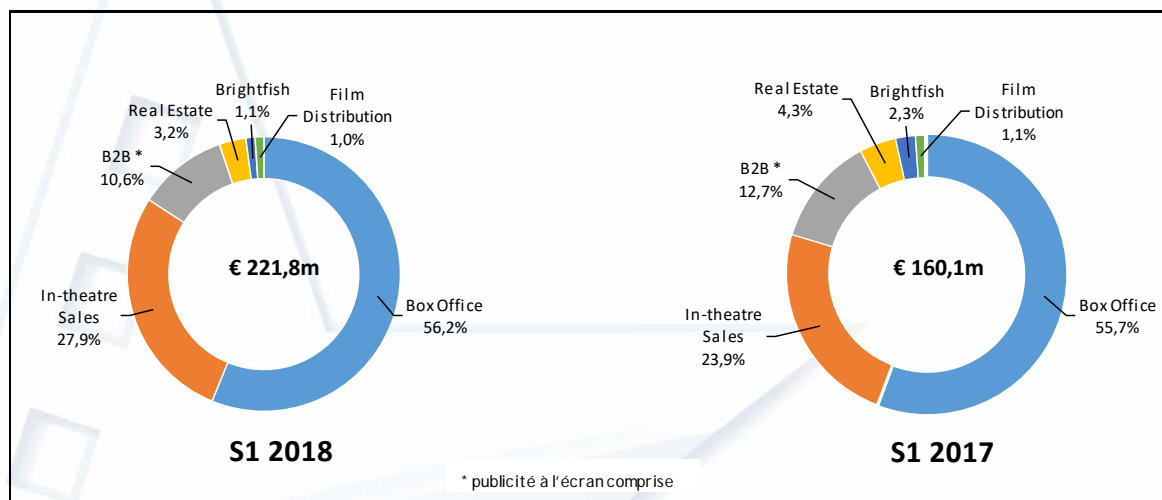
Produits

Au premier semestre 2018, les **produits totaux** ont atteint € 221,8 millions, enregistrant une augmentation de 38,5 % par rapport à la même période l'an dernier. Le chiffre d'affaires associé à la fréquentation (provenant de la vente de tickets, de boissons et de snacks) a quant à lui progressé de 46,2 %, ce qui représente une hausse plus nette que celle de la fréquentation (+45,1%). Les produits B2B et immobiliers ont augmenté de 16,6 % et de 2,6 % respectivement. Kinepolis Film Distribution (KFD) a affiché pour sa part une augmentation de son chiffre d'affaires de 31,7 %. Seule Brightfish a accusé un recul de ses recettes (-34,6 %) au cours du premier semestre.

Produits par pays



Produits par activité





Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

L'augmentation du nombre de visiteurs (+45,1 %) est entièrement due à l'acquisition du groupe de cinéma canadien Landmark Cinemas en décembre 2017 et à l'acquisition des cinémas néerlandais NH Bioscopen à Schagen et Hoofddorp le 1er janvier 2018. En faisant abstraction de l'impact de l'expansion, le nombre de visiteurs a été inférieur à celui de la même période de l'année précédente dans presque tous les pays européens. Cela s'explique par un deuxième trimestre plus difficile, avec une offre de films moins porteuse, une canicule exceptionnellement longue, la Coupe du monde de football et un mois d'avril 2017 très réussi (avec « Fast & The Furious 8 »). De plus, un certain nombre de films internationaux de premier plan, comme « Han Solo » n'ont pas atteint les niveaux de fréquentation escomptés. Seuls les Pays-Bas ont enregistré une forte augmentation du taux de fréquentation (+15,0%) grâce à l'acquisition de NH Bioscopen et à la poursuite de la croissance des complexes nouvellement construits qui ont été ouverts ces dernières années.

Le top 5 du premier semestre 2018 était composé de « Avengers : Infinity War », « Black Panther », « Deadpool 2 », « Jumanji: Bienvenue dans la jungle » et « Jurassic World II ». Les films locaux les plus populaires ont été « Gangsta », « FC De Kampioenen 3 » et « De Buurtpolitie » en Belgique, « Les Tuches 3 » et « Une Jolie Ch'tite Famille » en France et « Campeones » en Espagne.

Visiteurs (millions)	Belgique	France	Canada	Espagne	Pays-Bas	Luxembourg	Suisse	Total
Nombre de cinémas*	11	11	45	6	17	3	1	94
S1 2018	3,88	3,28	5,64	2,03	1,75	0,45	0,05	17,09
S1 2017	3,96	3,64	-	2,06	1,52	0,54	0,06	11,78
S1 2018 vs S1 2017	-1,8%	-9,7%		-1,6%	15,0%	-16,0%	-14,8%	45,1%

Visiteurs (millions)	Belgique	France	Canada	Espagne	Pays-Bas	Luxembourg	Suisse	Total
Nombre de cinémas*	11	11	45	6	17	3	1	94
Q2 2018	1,48	1,35	2,97	0,97	0,72	0,20	0,02	7,71
Q2 2017	1,68	1,60	-	0,94	0,70	0,23	0,03	5,17
Q2 2018 vs Q2 2017	-12,0%	-15,4%		3,8%	1,7%	-14,0%	-31,0%	48,9%

* Exploité par Kinopolis. En outre, 1 cinéma (en Pologne) est loué à des tiers.
Nombre de cinémas à la date de publication.

Les produits de la vente de tickets (Box Office, BO) ont augmenté de 39,5 % pour s'établir à € 124,5 millions. Les produits BO par visiteur ont augmenté dans presque tous les pays, en partie grâce à la poursuite du déploiement et au succès de produits haut de gamme tels que Cosy Seats, 4DX et Laser ULTRA. Ce n'est qu'aux Pays-Bas que le BO par visiteur a diminué, en raison de l'ajout des cinémas NH récemment acquis.

Les produits de la vente de boissons et de snacks (In-theatre sales, ITS) ont augmenté de 61,7 % à € 62,0 millions. Les produits ITS par visiteur ont augmenté dans tous les pays, en partie en raison d'un plus grand nombre de visiteurs dans la boutique et d'une augmentation du nombre d'articles vendus par visiteur.

L'évolution des produits BO et ITS a subi une modification importante du mix de pays en raison de l'ajout du Canada et, par conséquent, d'une réduction significative de la part de la Belgique. Le



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Canada est un marché avec un produit BO par visiteur inférieur à la moyenne et une consommation ITS par visiteur supérieure à la moyenne.

Les **produits B2B** ont grimpé de 16,6 % grâce à une forte augmentation des produits de la publicité à l'écran dans la foulée de l'ajout du Canada et à une progression des ventes de chèques cinéma et des événements.

Les **produits immobiliers** ont augmenté de 2,6 % grâce à la hausse des revenus locatifs au Luxembourg.

Les produits de **Kinopolis Film Distribution (KFD)** ont augmenté de 31,7 % grâce au succès retentissant des films locaux « Gangsta » et « De Buurtpolitie ».

Les **produits de Brightfish** ont chuté de 34,6 %, principalement en raison d'une baisse du nombre d'événements et des moindres revenus générés par la publicité à l'écran au niveau national.

REBITDA

L'EBITDA courant (REBITDA) a grimpé de 18,0 % à € 51,9 millions. Le coût des ventes a augmenté plus rapidement que le chiffre d'affaires en raison de l'ajout du Canada où les complexes sont majoritairement loués. En revanche, les frais de marketing et d'administration ont augmenté moins rapidement que le chiffre d'affaires, ce qui, conjugué à une nouvelle augmentation des performances commerciales et opérationnelles, s'est traduit par une augmentation du REBITDA de 18,0 %. La marge REBITDA s'élève à 23,4 % et le REBITDA par visiteur diminue de 18,7%, passant de € 3,74 à € 3,04, en raison du changement dans le mix de pays consécutif à l'ajout du Canada, avec des complexes majoritairement loués. Le REBITDA par visiteur a augmenté dans tous les pays à l'exception de la France.

Résultat de la période

Le résultat courant a progressé de 13,6 % à € 18,7 millions au cours du premier semestre, grâce à l'augmentation du REBITDA et à la baisse des impôts, malgré des amortissements plus élevés en raison de la croissance du Groupe et des coûts de financement plus élevés.

Le résultat total s'est établi à € 18,9 millions contre € 15,8 millions au cours du premier semestre 2017, soit une hausse de 19,8 %.

Les principaux postes non courants du premier semestre 2018 ont été les frais de transformation et d'expansion (€ -0,9 million), l'impact de la modification de la législation sur l'impôt des sociétés (€ +0,5 million) et un certain nombre d'autres postes (€ +0,5 million). L'effet fiscal positif sur ces postes non courants s'est élevé à € 0,1 million.

Les principaux postes non courants du premier semestre 2017 ont été les frais de transformation et d'expansion (€ -0,9 million) et une série d'autres frais (€ -0,1 million). L'effet fiscal positif sur ces postes non courants s'est élevé à € 0,3 million.

Les charges financières nettes ont augmenté de € 2,5 millions pour s'établir à € 6,5 millions. Cette augmentation est principalement attribuable à une dette brute plus élevée due à l'expansion.

Le taux d'impôt effectif a atteint 29,2 % contre 34,6 % pour la même période l'an dernier. Le taux d'impôt a reculé principalement grâce à l'impact de la modification du pourcentage d'imposition des sociétés en Belgique.



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Le résultat par action s'est élevé à € 0,70, soit 20,7 % de plus qu'au cours du premier semestre de 2017.

Flux de trésorerie libre et endettement financier net

Le flux de trésorerie libre s'est établi à € 15,6 millions, contre € 8,6 millions au premier semestre 2017.

L'augmentation du flux de trésorerie libre résulte d'un EBITDA supérieur, corrigé par des éléments hors trésorerie (€ +6,3 millions), une baisse des impôts payés (€ +1,8 million), des intérêts payés moins élevés (€ +0,1 million), une augmentation des investissements d'entretien (€ -0,5 million) et l'évolution du fonds de roulement (€ -0,7 million).

Au premier semestre 2018, le Groupe a investi € 57,5 millions dans l'acquisition de nouveaux actifs immobilisés, soit € 42,5 millions de plus que l'an dernier. C'est principalement le résultat, d'une part, de l'acquisition des cinémas NH Bioscopen et des investissements relatifs à la construction de nouveaux complexes à Saskatoon, Saint-Albert, Fort McMurray, Calgary (Canada), Bois-le-Duc (Pays-Bas), Brétigny-sur-Orge et Metz (France) et, d'autre part, des investissements d'entretien et de remodelisation comme les « recliner seats » au Canada et les salles 4DX.

L'endettement financier net s'élevait à € 305,0 millions le 30 juin 2018, soit une augmentation de € 80,7 millions par rapport au 31 décembre 2017 (€ 224,3 millions). Le ratio EFN/REBITDA a évolué de 2,15 au 31 décembre 2017 à 2,67 au 30 juin 2018, le REBITDA ayant été recalculé sur base de 12 mois d'ajout du Canada.

L'endettement financier brut total a reculé de € 29,2 millions pour atteindre € 352,8 millions au 30 juin 2018 par rapport au 31 décembre 2017 (€ 382,0 millions). Cela s'explique principalement par le remboursement de la dette sous forme de papier commercial.

Bilan

Au 30 juin 2018, les actifs immobilisés (€ 549,7 millions) représentaient 85,4 % du total du bilan (€ 643,4 millions). Ce montant comprend les terrains et les bâtiments (y compris les immeubles de placement) d'une valeur comptable de € 290,9 millions.

Au 30 juin 2018, les capitaux propres s'élevaient à € 148,3 millions. La solvabilité, quant à elle, atteignait 23,0 %, contre 24,5 % fin 2017.

Événements importants depuis le 1er janvier 2018

Acquisition de NH Bioscopen à Hoofddorp et Schagen

Le 1^{er} janvier 2018, Kinopolis Group a repris les cinémas NH Bioscopen à Schagen et Hoofddorp (Pays-Bas). L'accord prévoit également un projet de nouvelle construction à Haarlem (Pays-Bas). Les cinémas en question et le projet de construction étaient la propriété de M. et Mme Frits et Irma Nieuwenhuizen, qui exploitaient les cinémas de Schagen et Hoofddorp. Le cinéma NH à Texel ne fait pas partie de l'accord de rachat.



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Le cinéma de Schagen compte 5 salles pour 560 places assises et le cinéma de Hoofddorp 8 salles pour 1 100 places assises. Kinopolis est en attente des permis nécessaires pour le projet de nouvelle construction dans le quartier de Schalkwijk à Haarlem.

La transaction a une valeur d'entreprise de € 27,5 millions, y compris la prise en charge des dettes. L'acquisition permet à Kinopolis de renforcer sa position sur le marché néerlandais et d'offrir l'expérience cinématographique Kinopolis à un nombre toujours plus grand de visiteurs.

Reprise du cinéma Palace à Metz

Le 8 janvier 2018, Kinopolis a repris l'exploitation du cinéma Palace à Metz (France). Le cinéma a fermé ses portes pour permettre une profonde rénovation et transformation en cinéma Art et Essai. Ce cinéma Art et Essai comptera 7 salles pour 984 places assises et s'inscrit dans l'ambition commune de Kinopolis et de la ville de Metz de pourvoir le centre-ville d'une offre cinématographique modernisée. Le cinéma, qui sera exploité sous l'enseigne 'Klub', (r)ouvrira ses portes le 30 août 2018.

Poursuite de l'expansion au Canada avec deux nouveaux cinémas Landmark à Saskatoon et Calgary
Landmark Cinemas Canada, repris par Kinopolis Group en décembre 2017, a conclu à la fin janvier 2018 un accord par rapport à l'acquisition du cinéma Brighton Marketplace de Saskatoon (Saskatchewan), appartenant à Magic Lantern Theatres. Le cinéma, situé au premier centre commercial de Saskatoon développé par Dream Unlimited Corp, a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2018. Il compte 7 salles et 780 fauteuils inclinables.

Par ailleurs, Landmark Cinemas a annoncé un partenariat avec Cadillac Fairview et Ivanhoé Cambridge, deux sociétés immobilières canadiennes, ayant pour but l'ouverture d'un complexe cinématographique de luxe au CF Market Mall de Calgary (Alberta). L'inauguration du complexe est prévue en 2019. Il proposera cinq salles équipées de 619 luxueux fauteuils inclinables, de quoi offrir une expérience cinématographique de qualité aux Calgariens.

Inauguration d'un nouveau cinéma Landmark à Saint-Albert

Le 15 février 2018, Landmark Cinemas a inauguré, en présence de M. Eddy Duquenne (CEO de Kinopolis Group), un complexe cinématographique au Jensen Lakes Crossing dans la ville de Saint-Albert (Canada). Les huit salles du complexe sont entièrement aménagées avec les nouveaux fauteuils électriques inclinables de Landmark (880 au total). Jensen Lakes Crossing est un quartier voué au temps libre où la population locale bénéficiera d'un choix de restaurants, de larges parcours de promenade et de places accueillantes pour se divertir.

Développements concernant l'assouplissement des conditions de comportement imposées à Kinopolis Group

Après l'annulation partielle le 28 février dernier par la Cour d'appel de Bruxelles, de la décision de l'Autorité belge de la Concurrence datant du 31 mai 2017, qui avait assoupli les conditions de comportement imposées à Kinopolis Group à partir du 31 mai 2019, l'Autorité précitée a pris ce 26 avril une nouvelle décision, dûment motivée.

La décision confirme l'assouplissement précédent des conditions, impliquant que l'ouverture de nouveaux complexes cinématographiques en Belgique ne doit plus être soumise à l'autorisation préalable de l'Autorité de la Concurrence, cependant elle fait entrer ceci en vigueur à partir du 26 avril 2020. Entre-temps, un nouveau recours a été introduit contre la décision du 26 avril 2018. Une décision dans le cadre de ces procédures est attendue à l'automne. Dans l'intervalle, Kinopolis est libre de se préparer à tout investissement futur en Belgique.



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Transformation de Kinopolis Emmen

Kinopolis Emmen a officiellement rouvert ses portes fin avril 2018 après une profonde transformation. Le logo Utopolis sur la façade a cédé la place depuis la fin 2017 à celui de Kinopolis, les sièges ont été remplacés et les caisses renouvelées. Des caisses automatiques ont en outre été installées et la boutique self-service de Kinopolis a ouvert ses portes.

L'application Kinopolis se dote d'une nouvelle fonction de reconnaissance d'image

En mars 2018, Kinopolis a ajouté une nouvelle fonction à ses applications mobiles Android et iOS, la reconnaissance d'images. Celle-ci permet de scanner une affiche de film (p. ex. sur un abribus, dans un magazine, sur un site web ou au cinéma) afin d'afficher toutes les informations qui s'y rapportent. Si le film en question est déjà programmé, l'application affichera toutes les séances à partir de la première date disponible dans le complexe Kinopolis le plus proche. Vous aurez ensuite la possibilité d'acheter des tickets directement via l'application. Grâce à cette nouvelle fonction, Kinopolis ajoute un nouveau canal de vente pour ses cinémas, destiné aux clients qui ont l'habitude de faire leur choix sur place lorsqu'ils arrivent au cinéma. En scannant l'affiche d'un film, il ne vous faudra plus qu'un seul clic pour acheter vos places en ligne, sans même avoir besoin de passer par la caisse.

Kinopolis célèbre son 20^e anniversaire à la Bourse de Bruxelles

Eddy Duquenne et Joost Bert ont ouvert les marchés financiers sur Euronext Brussels le 17 avril 2018. La cérémonie de la cloche a célébré le 20^e anniversaire de Kinopolis à la Bourse de Bruxelles. En effet, Kinopolis a été introduite en bourse en avril 1998, l'année suivant la création de Kinopolis Group, fruit de la fusion des groupes de cinéma familiaux Bert et Claeys.

Kinopolis nomme Marleen Vaesen et Sonja Rottiers en tant qu'administrateurs indépendants

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 9 mai 2018, le Conseil d'administration de Kinopolis Group SA a nommé comme administrateurs indépendants Mme Marleen Vaesen, représentante permanente de la SPRL Mavac, et Mme Sonja Rottiers, représentante permanente de la SPRL SdL Advice.

Marleen Vaesen était jusqu'au début de cette année CEO de Greenyard, après avoir exercé diverses fonctions internationales chez Sara Lee, celle de General Manager de Douwe Egberts Belgique ainsi que différentes fonctions de management marketing chez Procter & Gamble. Sonja Rottiers possède une longue et vaste expérience dans le secteur financier et des assurances, où elle a occupé notamment la fonction de CFO chez Dexia Assurances et Axa Belgium ainsi que celle de CEO chez Dexia Assurances et Nationale Suisse Assurances.

Joost Bert nommé président du Conseil d'Administration

Après une carrière de 40 ans dans le secteur du cinéma, dont 20 ans comme CEO de Kinopolis Group, M. Joost Bert a choisi de cesser d'exercer son mandat de CEO et a été nommé président du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale du 9 mai 2018. Cela signifie que M. Eddy Duquenne, également CEO de Kinopolis Group depuis 2008, exercera la gestion journalière de l'entreprise comme unique CEO. M. Philip Ghekiere, ancien président du Conseil d'Administration, poursuivra son rôle en tant que vice-président du Conseil d'Administration.

Fin du programme de rachat d'actions propres

Le 22 décembre 2017, Kinopolis Group a annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions propres. Kinopolis a donné, dans ce cadre, un mandat discrétionnaire à un intermédiaire pour racheter, en bourse ou hors bourse, un maximum de 360 000 actions propres entre le 15 janvier 2018 et le 30 septembre 2018. Des transactions en bloc pouvaient être envisagées pendant des périodes ouvertes.



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Le rachat d'actions propres a eu lieu conformément aux conditions du mandat conféré par l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2016. En vertu de ce mandat, le conseil d'administration a été autorisé à procéder, sous certaines conditions, au rachat d'actions propres en vue de la couverture du Plan d'Options sur Actions 2016. Le mardi 12 juin 2018, le programme de rachat d'actions propres, entamé le 15 janvier 2018, s'est terminé. Le montant total d'actions propres s'élève à 492 346. Dans le cadre du programme terminé, Kinopolis Group a racheté 360 000 actions pour un montant total de € 20 302 894,16.

Kinopolis signe un contrat avec Cinionic pour 300 salles de projection laser Barco d'ici 2021

Kinopolis Group a choisi Cinionic, co-entreprise cinématographique de Barco, comme partenaire exclusif pour la projection laser. Au cours des trois prochaines années, Kinopolis devrait installer environ 300 projecteurs laser Barco dans l'ensemble de son réseau de cinémas, y compris les cinémas canadiens Landmark récemment acquis. Le nombre estimé de projecteurs concerne à la fois les installations dans des cinémas neufs et les remplacements d'anciens modèles dans des sites existants. Ce type de projecteurs propose une qualité d'image ultra précise et consomme par ailleurs moins d'énergie que les projecteurs dotés d'ampoules au xénon.

Inauguration d'une salle 4DX à Kinopolis Valence

Le 12 juin 2018, une salle 4DX a été inaugurée au Kinopolis de Valence (Espagne). 4DX porte l'expérience cinématographique à un niveau quadridimensionnel : les visiteurs ne regardent pas seulement un film, ils font aussi partie intégrante de l'action. Des sièges mobiles et des effets environnementaux tels que le vent, l'eau, le parfum et la lumière, parfaitement synchronisés avec l'action à l'écran, créent une expérience cinématographique 4D immersive sans précédent qui aiguillonne tous les sens. Kinopolis propose l'expérience cinéma 4DX à Anvers et Bruxelles (Belgique), Lomme (France), Madrid et maintenant également Valence.

Ouverture du nouveau cinéma Kinopolis de Bois-le-Duc

Le 25 juin 2018, Kinopolis a inauguré son nouveau complexe à Bois-Le-Duc (Pays-Bas) avec la première nationale du film néerlandais 'Redbad'. Il s'agit du quatrième nouveau cinéma Kinopolis construit aux Pays-Bas (après Kinopolis Dordrecht, Breda et Jaarbeurs Utrecht) en deux ans.

Le nouveau complexe de Bois-le-Duc dispose de 7 salles - pour une capacité totale de 1 027 sièges - qui sont toutes équipées de projecteurs au laser. Après Kinopolis Breda et Jaarbeurs Utrecht, Kinopolis Bois-le-Duc est le troisième cinéma du groupe aux Pays-Bas à proposer une projection au laser dans toutes ses salles. Par ailleurs, l'une d'elles - à savoir la 7 - est une salle 'Laser ULTRA' : les visiteurs peuvent y profiter d'une qualité de projection laser 4K en combinaison avec le son immersif Dolby Atmos, les plongeant encore plus au cœur de l'action.

Acquisition immobilière du cinéma City à Utrecht

Le 20 juillet 2018, Kinopolis a acquis les parts de Wolff Monumenten Utrecht B.V., y compris l'immeuble de cinéma City à Utrecht (Pays-Bas). Autrement dit, à la date susmentionnée Kinopolis est devenu propriétaire de l'immeuble de cinéma précédemment loué par le Groupe.

Inauguration imminente du Kinopolis de Brétigny-sur-Orge

Dans le courant du mois de septembre 2018, le nouveau cinéma Kinopolis de Brétigny-sur-Orge (France) ouvrira ses portes au grand public. L'inauguration officielle est prévue pour le 20 septembre 2018. Le nouveau cinéma est situé dans le parc d'activités « Les Promenades de Brétigny », à 35 km au sud de Paris, et compte 10 écrans et 1 507 places. Toutes les salles sont équipées de projection laser et le cinéma dispose également d'une salle « Laser ULTRA ». C'est le premier site de Kinopolis dans la région Île-de-France.



Kinopolis Group

Rapport financier semestriel au 30 juin 2018

Information réglementée - 23 août 2018

Programmation second semestre 2018

Les gros succès du box-office du moment comprennent notamment « Les Indestructibles 2 », « Hôtel Transylvanie 3 », « Mission Impossible: Fallout », « Mamma Mia! Here We Go Again » et « Ant-Man et La Guêpe ». L'automne sera marquée, entre autres, par la sortie des blockbusters suivants : « La Nonne », « X-Men: Dark Phoenix », « Les Animaux Fantastiques: Les Crimes de Grindelwald », « Le Retour de Mary Poppins », « Mowgli », « Venom », « Bohemian Rhapsody » et « Smallfoot ». L'offre locale est également prometteuse avec « De Collega's 2.0 » et « Niet Schieten » en Flandre, « Alad'2 » et « Asterix: Le Secret de la Potion Magique » en France et en Wallonie, et, enfin, « Doris » et « Bon Bini Holland 2 » aux Pays-Bas. L'opéra et le ballet en direct sont complétés par l'art (« Exhibition on Screen ») et des concerts.

Calendrier financier

Jeudi 15 novembre 2018
Jeudi 21 février 2019
Mercredi 8 mai 2019

Business update troisième trimestre 2018
Résultats annuels 2018
Assemblée générale

Contact

Kinopolis Press Office
+32 (0)9 241 00 16
pressoffice@kinopolis.com

Kinopolis Investor Relations
+32 (0)9 241 00 22
investor-relations@kinopolis.com

À propos de Kinopolis

Kinopolis Group SA a vu le jour en 1997 suite à la fusion de deux groupes de cinéma familiaux et a été cotée en bourse en 1998. Kinopolis offre un concept de cinéma innovant, considéré comme un exemple dans le secteur. Outre son activité cinématographique, le Groupe est également actif dans la distribution de films, l'organisation d'événements, la publicité à l'écran et la gestion immobilière.

Kinopolis Group SA compte, en Europe, 50 cinémas situés en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Espagne, au Luxembourg, en Suisse et en Pologne. Depuis l'acquisition du groupe cinématographique canadien 'Landmark Cinemas', en décembre 2017, Kinopolis compte également 45 cinémas au Canada.

Au total, Kinopolis exploite aujourd'hui 95 cinémas (dont 45 dont il est propriétaire), soit 833 écrans pour plus de 180 000 places assises. Kinopolis peut compter sur 3 750 collaborateurs, y compris l'organisation canadienne reprise, pour assurer une expérience cinématographique inoubliable aux millions de ses visiteurs. Plus d'infos sur www.kinopolis.com/corporate.

COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS INTERMÉDIAIRES 2018

1. Informations relatives à l'Entreprise

Kinopolis Group S.A. (« l'Entreprise ») est une entreprise établie en Belgique. Les états consolidés abrégés intermédiaires de Kinopolis Group S.A. pour la période qui se termine le 30 juin 2018 englobent l'Entreprise et ses filiales (nommées collectivement « le Groupe ») ainsi que la participation du Groupe dans des entreprises associées.

Les états consolidés abrégés non-audités intermédiaires ont été approuvés par le Conseil d'Administration pour publication le 23 août 2018.

2. Déclaration de conformité

Les états consolidés abrégés intermédiaires pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2018 ont été établis conformément à la norme IFRS (International Financial Reporting Standard) IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et approuvée par l'Union européenne. Ils ne contiennent pas toutes les informations qui sont requises pour le rapport annuel complet et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel consolidé du Groupe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

Le rapport annuel consolidé du Groupe pour l'exercice 2017 peut être consulté sur le site internet corporate.kinopolis.com et peut être obtenu gratuitement sur demande auprès des Relations Investisseurs.

3. Résumé des principaux principes comptables

Les principes en matière d'information financière que le Groupe a appliqués pour ces états consolidés abrégés intermédiaires sont les mêmes que ceux appliqués par le Groupe dans les comptes annuels consolidés pour l'exercice 2017. Les normes applicables à partir du 1er janvier 2018 n'ont aucun impact matériel sur les états consolidés abrégés intermédiaires pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2018.

IFRS 16 Contrats de location, publié le 13 janvier 2016, vise à distinguer un contrat de location d'un contrat de service selon que le client soit ou non capable de contrôler l'actif loué et introduit un modèle unique pour la comptabilisation des contrats de location par les preneurs faisant disparaître la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple et obligeant le preneur à comptabiliser tous les contrats de location dans l'état de la situation financière. Au début de la période de location, un preneur comptabilise un actif qui représente le droit d'utilisation et une dette de location. La nouvelle norme comprend certaines exemptions optionnelles qui permettent au preneur de choisir de comptabiliser directement en charges les paiements locatifs pour les deux types de contrats de location suivants : les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur lorsqu'il est nouveau. La norme conserve la quasi-totalité des exigences concernant la comptabilisation par le bailleur continues dans la norme IAS 17 - Contrats de location. Ainsi, la norme exige du bailleur qu'il classe un contrat de location soit comme un contrat de location simple, soit comme un contrat de location-financement. Pour les bailleurs il n'y a que peu de changements au traitement comptables en vigueur selon la norme IAS 17 - Contrats de location.

La norme IFRS 16 - Contrats de location remplace IAS 17 - Contrats de location, IFRIC 4 - Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 - Avantages dans les contrats de location simple et SIC 27 - Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location. La nouvelle norme doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Son application anticipée est permise pour les entités qui appliquent la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de première application de la norme IFRS 16 ou préalablement à celle-ci.

Le Groupe analyse les impacts éventuels sur son rapport annuel consolidé. Il en ressort que le plus grand impact s'exerce au niveau de la reconnaissance des nouveaux actifs et passifs pour ses contrats de location simple se rapportant principalement à ses bâtiments et à la flotte. En outre, la nature des coûts liés à ses contrats de location changera parce que IFRS 16 remplace la charge opérationnelle de location par une charge d'amortissement lié au nouveau « droit d'utilisation » actifs et par une charge d'intérêt liés à la dette de location. Le Groupe décide d'utiliser les exemptions optionnelles étant donné qu'ils ont un impact matériel limité.

En tant que preneur, le Groupe peut choisir, au moment de l'application de la norme, entre une approche rétrospective complète ou une approche rétrospective modifiée avec des applications pratiques facultatives. Le choix doit être appliqué de manière cohérente à l'ensemble de ses contrats de location. Le Groupe appliquera IFRS 16 à partir du 1er janvier 2019, et a choisi d'appliquer l'approche rétroactive modifiée avec des applications pratiques facultatives (Option 2B) à la date de transition.

En tant que bailleur, le Groupe n'est pas tenu de procéder à des ajustements des contrats de location, à l'exception des cas où il s'agit d'un contrat de sous-location.

Le Groupe prévoit actuellement une augmentation de € 26,4 millions de l'EBITDA et d'environ € 271 millions de ses actifs et dettes du fait de l'application de la norme IFRS 16. Cet impact sera encore influencé par les changements dans les contrats existants ou éventuellement de nouveaux contrats d'ici la fin de l'année.

L'application de la norme IFRS 16 n'exercera aucun impact sur la capacité du Groupe à satisfaire ses conventions financières.

4. Informations sectorielles

Voir tableau séparé

5. Risques et incertitudes

Il n'y a pas de modification substantielle en ce qui concerne les risques et incertitudes pour le Groupe tels qu'ils ont été exposés dans le Rapport du Conseil d'Administration 2017. Cette information relative aux risques et incertitudes a été reprise dans le rapport annuel 2017 (Chapitre 04 - Rapport du Conseil d'Administration).

6. Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions additionnelles avec des parties liées mis à part celles mentionnées dans le rapport annuel 2017 (Chapitre 06 - Comptes Annuels - Commentaire 29).

7. Passifs financiers - flux de trésorerie futurs

Le tableau suivant indique la durée contractuelle des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés :

EN '000 d'€	< 1 AN	1-5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
Passifs financiers non dérivés				
Placement privé d'obligations	6.069	84.016	175.516	265.601
Emprunt obligataire	62.565	18.418		80.984
Emprunts auprès d'établissements de crédit	10.412	41.706		52.118
Dettes de leasing	1.032	3.013	5.854	9.899
Dépassements bancaires	26			26
Dettes commerciales	61.948			61.948
Dettes en compte courant de tiers	43			43
Passifs financiers dérivés				
Swaps de taux d'intérêt	220			220
Contrats de change à terme				
- Sortie de trésorerie	442			442
- Entrée de trésorerie	-472			-472
TOTAL	142.285	147.154	181.370	470.809

8. Événements importants après le 30 juin 2018

Hormis l'acquisition immobilière du cinéma City à Utrecht (Pays-Bas), aucun événement important n'a eu lieu après le 30 juin 2018.

9. Autres commentaires

Les informations supplémentaires sur les actions propres et les événements importants après le 30 juin 2018 sont reprises dans la première partie du communiqué de presse.

DÉCLARATION SUR LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Eddy Duquenne, CEO de Kinopolis Group, et Nicolas De Clercq, CFO de Kinopolis Group, déclarent qu'à leur connaissance, les états consolidés abrégés intermédiaires, établis conformément aux normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Kinopolis Group. Le rapport financier semestriel donne un aperçu fidèle du développement et des résultats de l'Entreprise et de la position du Groupe.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS
30/06/2018
30/06/2017
EN '000 €

Produits	221 783	160 086
Coûts des ventes	-165 421	-113 541
Marge brute	56 362	46 545
<i>Marge brute en % des Produits</i>	<i>25,4%</i>	<i>29,1%</i>
Frais de commercialisation	-11 022	-8 660
Charges administratives	-12 687	-10 060
Autres produits opérationnels	732	605
Autres charges opérationnelles	- 133	- 204
Résultat opérationnel	33 252	28 226
<i>Résultat opérationnel en % des Produits</i>	<i>15,0%</i>	<i>17,6%</i>
Produits financiers	458	402
Charges financières	-7 007	-4 497
Résultat avant impôt	26 703	24 131
Charge d'impôt	-7 800	-8 351
Résultat de la période des activités poursuivies	18 903	15 780
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt		
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	18 903	15 780
<i>Résultat de la période en % des Produits</i>	<i>8,5%</i>	<i>9,9%</i>
Attribuable aux:		
Propriétaires de la société mère	18 903	15 780
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	18 903	15 780
Résultat de base par action des activités poursuivies (€)	0,70	0,58
Résultat de base par action (€)	0,70	0,58
Résultat dilué par action des activités poursuivies (€)	0,70	0,58
Résultat dilué par action (€)	0,70	0,58

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

30/06/2018

30/06/2017

EN '000 €

Résultat de la période	18 903	15 780
Seront reclassés au compte de résultats dans le futur si les conditions sont remplies :		
Écarts de change	-2 725	299
Couvertures de flux de trésorerie - partie efficace de la variation de juste valeur	18	
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	- 6	
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt	-2 713	299
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	16 190	16 079
Attribuable aux:		
Propriétaires de la société mère	16 190	16 079
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	16 190	16 079

ÉTAT CONSOLIDÉ DE SITUATION FINANCIÈRE / ACTIFS		
EN '000 €	30/06/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	8 991	9 049
Goodwill	99 291	86 393
Immobilisations corporelles	414 171	389 999
Immeubles de placement	17 035	17 748
Actifs d'impôt différé	1 068	1 182
Autres créances	9 067	10 120
Autres actifs financiers	27	27
Actifs non courants	549 650	514 518
Stocks	6 541	4 750
Créances commerciales et autres créances	34 953	40 778
Créances d'impôt courant	2 112	841
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 481	157 398
Instruments financiers dérivés	28	
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	2 601	2 670
Actifs courants	93 716	206 437
TOTAL DES ACTIFS	643 366	720 955

ÉTAT CONSOLIDÉ DE SITUATION FINANCIÈRE / PASSIFS		
EN '000 €	30/06/2018	31/12/2017
Capital	18 952	18 952
Prime d'émission	1 154	1 154
Réserves consolidées	132 192	157 569
Réserves de conversion	-4 006	-1 281
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	148 292	176 394
Total des capitaux propres	148 292	176 394
Obligations financières	341 991	342 106
Avantages du personnel	572	572
Provisions	18 542	17 118
Passifs d'impôt différé	19 123	18 159
Instruments financiers dérivés	220	214
Autres dettes	9 412	7 954
Passifs non courants	389 860	386 123
Dépassements bancaires	26	33
Obligations financières	10 758	39 873
Dettes commerciales et autres dettes	82 535	108 298
Provisions	2 616	2 509
Impôts courants	9 279	7 725
Passifs courants	105 214	158 438
TOTAL DES PASSIFS	643 366	720 955

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
30/06/2018 30/06/2017
EN '000 €

Résultat avant impôt	26 703	24 131
Ajustements pour:		
Amortissements	18 443	15 256
Provisions et réductions de valeur	-1 851	- 802
Subsides en capital	- 484	- 474
(Plus-) Moins-values sur la cession d'immobilisations corporelles	- 81	13
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et écarts de change non réalisés	- 96	- 31
Escompte de créances à long terme	- 181	- 253
Paiements fondés sur des actions	544	535
Amortissements des frais de refinancement	182	157
Charges et produits d'intérêts	5 297	3 627
Variation des stocks	-1 669	1 089
Variation des créances commerciales et autres actifs	7 448	5 645
Variation des dettes commerciales et autres dettes	-19 221	-19 427
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	35 034	29 466
Charge d'impôt sur le résultat	-7 426	-9 188
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	27 608	20 278
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 945	-1 247
Acquisitions d'immobilisations corporelles et immeubles de placement	-25 122	-13 780
Acquisitions filiales, après déduction de la trésorerie acquise	-30 998	
Produits de cessions d'immeubles de placement et immobilisations corporelles et incorporelles	831	212
Trésorerie nette provenant des activités de placement	-56 234	-14 815
Remboursements d'emprunts	-29 412	- 582
Intérêts payés	-6 764	-6 883
Intérêts perçus	8	7
Achat et vente d'actions propres	-20 303	
Dividendes payés	-24 533	-23 693
Trésorerie nette - utilisée dans le cadre / + provenant des activités de financement	-81 004	-31 151
+ AUGMENTATION / - DIMINUTION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-109 630	-25 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	157 365	44 210
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	47 455	18 518
Écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	- 280	- 4
+ AUGMENTATION / - DIMINUTION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-109 630	-25 688

							2018
ÉTAT CONSOLIDÉ DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES EN '000 €	ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ						TOTAL CAPITAUX PROPRES
	CAPITAL ET PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE	RÉSERVE D'ACTIONN PROPRES	RÉSERVE PAIEMENTS FONDÉS SUR ACTIONS	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	
Au 31 décembre 2017	20 106	-1 281	54	-2 527	1 290	158 752	176 394
Résultat de la période						18 903	18 903
Seront reclassés au compte de résultats dans le futur si les conditions sont remplies:							
Écarts de change		-2 725					-2 725
Couvertures de flux de trésorerie - partie efficace de la variation de juste			18				18
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global			-6				-6
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-2 725	12				-2 713
Résultat global total de la période		-2 725	12			18 903	16 190
Dividendes versés						-24 533	-24 533
Achat / vente d'actions propres				-20 303			-20 303
Paielements fondés sur des actions					544		544
Transactions avec des propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres				-20 303	544	-24 533	-44 292
Au 30 juin 2018	20 106	-4 006	66	-22 830	1 834	153 122	148 292

							2017
ÉTAT CONSOLIDÉ DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES EN '000 €	ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ						TOTAL CAPITAUX PROPRES
	CAPITAL ET PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE	RÉSERVE D'ACTIONN PROPRES	RÉSERVE PAIEMENTS FONDÉS SUR ACTIONS	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	
Au 31 décembre 2016	20 106	-1 071	-38	-3 727		134 628	149 898
Résultat de la période						15 780	15 780
Seront reclassés au compte de résultats dans le futur si les conditions sont remplies:							
Écarts de change		299					299
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		299					299
Résultat global total de la période		299				15 780	16 079
Dividendes versés						-23 693	-23 693
Paielements fondés sur des actions					535		535
Transactions avec des propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres					535	-23 693	-23 158
Au 30 juin 2017	20 106	-772	-38	-3 727	535	126 715	142 819

30 juin 2018

INFORMATION SECTORIELLES EN '000€	BELGIQUE	FRANCE	CANADA	ESPAGNE	PAYS-BAS	LUXEMBOURG	AUTRES* (POLOGNE ET SUISSE)	NON ALLOUÉ	TOTAL
Produits des secteur	83 883	34 681	60 214	21 234	24 695	7 160	2 184		234 051
Produits inter-secteurs	-12 118	- 50		- 79			- 21		-12 268
Produits	71 765	34 631	60 214	21 155	24 695	7 160	2 163		221 783
Résultat du secteur	10 237	8 632	4 672	4 128	3 389	1 412	782		33 252
Produits financiers								458	458
Charges financières								-7 007	-7 007
Résultat avant impôt									26 703
Charge d'impôt								-7 800	-7 800
Résultat de la période des activités poursuivies									18 903
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt									
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE									18 903
Investissements	4 903	6 303	6 511	1 396	6 801	137	16		26 067

30 juin 2018

INFORMATION SECTORIELLES EN '000€	BELGIQUE	FRANCE	CANADA	ESPAGNE	PAYS-BAS	LUXEMBOURG	AUTRES* (POLOGNE ET SUISSE)	NON ALLOUÉ	TOTAL
Total des actifs	104 575	104 378	118 923	61 032	161 779	18 285	23 678	50 716	643 366
Total des passifs	39 799	23 437	29 182	4 908	13 785	1 979	587	529 689	643 366

30 juin 2017

INFORMATION SECTORIELLES EN '000€	BELGIQUE	FRANCE	CANADA	ESPAGNE	PAYS-BAS	LUXEMBOURG	AUTRES* (POLOGNE ET SUISSE)	NON ALLOUÉ	TOTAL
Produits des secteur	85 569	36 084		20 661	21 116	7 367	2 549		173 346
Produits inter-secteurs	-13 026	- 70		- 133			- 31		-13 260
Produits	72 543	36 014		20 528	21 116	7 367	2 518		160 086
Résultat du secteur	9 977	9 790		3 983	2 378	1 252	846		28 226
Produits financiers								402	402
Charges financières								-4 497	-4 497
Résultat avant impôt									24 131
Charge d'impôt								-8 351	-8 351
Résultat de la période des activités poursuivies									15 780
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt									
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE									15 780
Investissements	4 875	2 255		742	6 152	772	230		15 026

31 décembre 2017

INFORMATION SECTORIELLES EN '000€	BELGIQUE	FRANCE	CANADA	ESPAGNE	PAYS-BAS	LUXEMBOURG	AUTRES* (POLOGNE ET SUISSE)	NON ALLOUÉ	TOTAL
Total des actifs	107 677	104 167	118 230	61 528	126 163	19 414	24 328	159 448	720 955
Total des passifs	52 561	27 270	32 802	7 552	12 847	2 864	554	584 505	720 955

* L'autre secteur opérationnel comprend la Pologne et la Suisse. Aucun de ces secteurs n'atteint les seuils quantitatifs pour être considéré comme étant un secteur à présenter en 2017 ou en 2018.